

DEMANDE D'ADHÉSION | 2019

L'adhésion couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre



RAIC | IRAC
Royal Architectural Institute of Canada
Institut royal d'architecture du Canada

Ce formulaire peut être rempli à l'aide d'Adobe Acrobat® ou Reader®. Vous pouvez télécharger Adobe Reader gratuitement à partir de www.adobe.com. Pour nous remettre votre formulaire, veuillez choisir une des méthodes suivantes :

- A) sauvegarder en format PDF et envoyer à **adhesion@raic.org**
- B) imprimer, numériser et envoyer à **adhesion@raic.org**
- C) imprimer et télécopier au **613-241-5750**
- D) imprimer et poster à :
IRAC
55, rue Murray - bureau 330
Ottawa (Ont.) K1N 5M3

Pour toutes questions concernant l'adhésion :
613-241-3600
poste 200

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

☐ M. ☐ Mme

Nom (tel qu'il doit apparaître sur le certificat)

Date de naissance (MM/JJ/AAAA)

Université fréquentée (École d'architecture / Syllabus de l'IRAC)

Diplôme professionnel

Année de graduation

Je suis inscrit comme architecte ou stagiaire auprès de l'association ou de l'ordre des architectes de : (s'il y a lieu)

- ☐ Colombie-Britannique
- ☐ Alberta
- ☐ Saskatchewan
- ☐ Manitoba
- ☐ Ontario
- ☐ Québec
- ☐ Autre (précisez) : _____
- ☐ Nouveau-Brunswick
- ☐ Nouvelle-Écosse
- ☐ Prince Edward Island
- ☐ Île-du-Prince-Édouard
- ☐ Territoires du Nord-Ouest

J'ai été inscrit pour la 1^{ère} fois comme architecte en (s'il y a lieu) : _____
(année)

Cabinet ou organisme : (s'il y a lieu)

Nom du cabinet ou de l'organisme

Adresse

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone

Courriel

Site Web

Résidence :

Adresse

App.

Ville

Province/Pays

Code postal

Téléphone

Courriel

Adresse de correspondance :

J'aimerais recevoir la correspondance de l'IRAC :

- ☐ à la maison
- ☐ au bureau

2 EXIGENCE DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Les renseignements recueillis servent uniquement à aider l'IRAC à remplir son mandat envers vous. Les renseignements personnels que vous fournissez à l'IRAC ne sont pas divulgués sans votre consentement à des tiers ou à d'autres membres de l'IRAC sauf si la loi le permet ou l'exige. Donc, le cas échéant où aucune case n'a été cochée, il est entendu que l'IRAC ne peut divulguer vos renseignements. **Assurez-vous de compléter cette section.**

A) Répertoire des membres de l'IRAC

Le répertoire de l'IRAC contient les coordonnées des membres et est distribué aux membres et à des tiers ou est vendue à ceux-ci. **Si vous choisissez « oui », seul votre nom apparaîtra par défaut.** Si ce n'est pas ce que vous désirez ou si vous voulez ajouter une adresse à votre inscription, veuillez ouvrir une session dans le portail de l'IRAC à www.raic.org. Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe vous seront transmis par courriel une fois votre demande traitée.

- ☐ Oui, je souhaite être inclus dans le répertoire
- ☐ Non, je ne souhaite **pas** être inclus dans le répertoire

B) Vente des listes à des tiers

L'IRAC vend ses listes de membres à des tiers qui souhaitent vous transmettre de l'information sur des matériaux de construction, des perspectives d'emploi, des rabais sur des produits et services, des concours d'architecture, des séminaires et d'autres renseignements d'intérêt professionnel. Les listes sont vendues pour un envoi unique. Seuls le nom et l'adresse postale y figurent (aucun courriel ou numéro de téléphone).

- ☐ Oui, je souhaite apparaître dans ces listes
- ☐ Non, je ne souhaite **pas** apparaître dans ces listes

Signature

Date

3 EXIGENCES D'ADHESION

MEMBRES À PART ENTIÈRE (inclus STAGIAIRES et DIPLÔMÉS)

Le statut de membre à part entière de l'IRAC est réservé aux personnes qui ont une formation définie en architecture. Les personnes admissibles au statut de membre à part entière sont :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> (i) les membres actifs ou retraités d'une association ou d'un ordre provincial d'architectes; (ii) les détenteurs d'un certificat émis par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA); (iii) les diplômés du programme de formation Syllabus de l'IRAC qui ont obtenu la certification du CCCA; (iv) les diplômés d'un programme professionnel d'une école universitaire canadienne d'architecture, le ou avant le 30 juin 1995; (v) les diplômés d'un programme accrédité par le CCCA, après le 30 juin 1995; | <ul style="list-style-type: none"> (vi) les diplômés d'une école d'architecture de l'étranger, à la discrétion du conseil d'administration. Pour être admis comme membres à part entière, ces candidats doivent soumettre : <ul style="list-style-type: none"> une lettre d'appui d'un membre de l'IRAC; une preuve de résidence au Canada; un curriculum vitae confirmant leurs études et expériences; un document confirmant qu'ils travaillent dans le secteur du design et de la construction; une copie du diplôme ou du grade d'architecture obtenu d'un établissement d'enseignement de l'étranger; (vii) sur recommandation du Directeur de programme, un professeur engagé par une école universitaire. |
|---|--|

Je fais une demande d'adhésion pour le statut		Veuillez inclure les preuves d'admissibilité suivantes	Option de paiement
MEMBRE À PART ENTIÈRE	☐ Architecte	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	A
	☐ Stagiaire	Si votre nom apparaît sur le répertoire électronique de votre association ou ordre provincial ou territorial, aucune preuve d'admissibilité n'est requise. Si votre nom n'y est pas, veuillez inclure une copie de la lettre de l'association ou de l'ordre provincial ou territorial confirmant votre inscription.	B ou D pour diplômés en 2018/19
	☐ Enseignant, école d'architecture	Lettre de recommandation du Directeur de programme	A
	☐ Diplômé d'un programme d'études professionnelles d'une école universitaire canadienne d'architecture	Copie de diplôme ou copie du certificat du CCCA (diplôme requis pour année gratuite d'adhésion)	B ou D pour diplômés en 2018/19
	☐ Diplômé de l'étranger	Copie du certificat du CCCA ou voir le point (vi) ci-haut	A
ASSOCIÉ	☐ Associé International	Une copie d'un permis d'exercice de l'architecture ou de l'équivalent émis par un organisme non canadien habilité à autoriser ses membres à exercer la profession d'architecte.	C
	☐ Étudiant Associé	Une copie de la carte étudiante ou une confirmation d'inscription au programme de formation syllabus de l'IRAC.	D

4 COTISATIONS DES MEMBRES

Option de paiement	Résidents de Alb., C.-B., Man., T.N.-O., Sask., Nunavut, Yn. Inklus la TPS (5%)	Résidents de Ont. Inklus la TPH (13%)	Résidents du Qc. Inklus la TPS (5%) et la TVQ (9.975%)	Résidents de N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É. Inklus la TPH (15%)
A – Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	262,50 \$	282,50 \$	287,44 \$	287,50 \$
B – Prix pour 5 premières années d'inscription pour les stagiaires, premières 3 années pour les diplômés	99,78 \$	107,35 \$	109,23 \$	109,25 \$
C – Prix spécial pour première année d'adhésion seulement.	220,50 \$	237,30 \$	241,45 \$	241,50 \$
D	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

5 MAGAZINE AZURE

Offre exclusive aux membres de l'IRAC : abonnez-vous pour un an au magazine AZURE en format imprimé pour seulement 20 \$!
 AZURE est une publication de grande qualité qui présente un point de vue canadien sur le milieu mondial de l'architecture et du design

- ☐ Oui, je désire m'abonner pour 1 an au coût de 20 \$ + taxes
☐ Non, je ne désire pas m'abonner

6 MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement par : ☐ Chèque ☐ Visa ☐ Master Card

Numéro de la carte _____ Date d'expiration _____
 Nom sur la carte _____ Code de sécurité _____
 Signature _____